



Conseil économique et social

Distr. générale
19 janvier 2009
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-deuxième session

30 mars-3 avril 2009

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement

Déclaration présentée par World Youth Alliance, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.9/2009/1.



Déclaration

Approche axée sur la personne humaine visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement

La World Youth Alliance se joint à la communauté internationale pour œuvrer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il est essentiel, pour que le monde entier puisse collaborer efficacement à la réalisation de ces objectifs, de les examiner en tenant compte des tendances démographiques tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Nous soulignons particulièrement que la personne humaine doit être au centre de tout programme visant à atténuer la pauvreté, la faim et les maladies¹.

L'accroissement et le déclin de la population et leurs effets sur la dynamique économique et sociale des différents pays est un thème important de la discussion sur le développement international. Quel effet l'accroissement ou le déclin de la population a sur une société donnée? Les dirigeants et les décideurs devraient-ils s'efforcer de réduire la population ou la fécondité en vue de promouvoir la croissance économique? Voilà des questions qui appellent une réponse en tenant compte de la réalité de la dignité de la personne humaine pour identifier correctement les ressources et les affecter aux programmes les plus bénéfiques pour les personnes dans le besoin. La World Youth Alliance part du principe que les personnes humaines sont la plus grande ressource du monde et que la créativité humaine est un catalyseur naturel pour le développement².

Les politiques de population appliquées aux objectifs du Millénaire pour le développement

La dignité de la personne humaine offre des critères clairs pour identifier les politiques de développement qui conduiront à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les politiques doivent tout d'abord reconnaître le riche potentiel de la personne humaine de créer des richesses et non seulement d'en consommer. La créativité humaine et l'ardeur au travail ont favorisé le développement des infrastructures et des technologies et l'innovation, permettant à un plus grand nombre de personnes de recevoir une quantité accrue de denrées alimentaires et de ressources³. Les politiques devraient viser à créer des conditions favorables à l'épanouissement des personnes humaines en accordant la priorité à la fourniture de soins de santé de base, à l'éducation et à la formation professionnelle, aux structures de la gouvernance qui encouragent les investissements intérieurs et étrangers dans le commerce, et les investissements dans les infrastructures qui permettront aux habitants d'avoir accès aux services et aux marchés. Les politiques qui détournent de cela font que les populations deviennent des obstacles au développement plutôt que son objet.

¹ Principe 3 du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) (« la personne humaine est le sujet central du développement »).

² Déclaration de la World Youth Alliance sur le développement; principe 2 du Programme d'action de la CIPD.

³ Voir, de manière générale, Sachs, Jeffrey D., *The End of Poverty*, Penguin, New York, 2005, p. 41.

*Objectif 1**Réduire l'extrême pauvreté et la faim*

La pauvreté et la faim sévissent sur une large échelle dans les pays en développement. L'objectif qu'est la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim peut être atteint si l'on donne aux communautés les moyens de travail de façon solidaire les unes avec les autres et de maximiser l'utilisation des ressources. Dans les pays en développement, la famille et la famille élargie sont sans égal pour héberger, nourrir, soigner et éduquer ses membres, souvent dans des circonstances très difficiles. Toute politique qui vise à réduire la prévalence de la faim et de la pauvreté doit s'articuler autour du renforcement et de la protection de la famille⁴.

*Objectif 2**Rendre l'enseignement primaire universel*

Des progrès notables ont été enregistrés dans la réalisation de l'objectif de l'enseignement primaire universel. Le taux de scolarisation va croissant dans les pays en développement, bien que la pauvreté et les maladies continuent d'empêcher de nombreux enfants d'aller à l'école. Répondre aux besoins nutritionnels et sanitaires de base des enfants est essentiel pour qu'ils puissent non seulement aller à l'école mais aussi réussir dans leurs études. Un problème supplémentaire dans de nombreux pays, en particulier dans les zones rurales, est la formation et la rémunération des enseignants, qui travaillent souvent sans percevoir de traitement pendant de longues périodes ou qui choisissent de ne pas venir travailler. Il faut s'efforcer d'éliminer ces graves obstacles à l'éducation.

*Objectif 3**Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*

Dans nombre de pays du monde, les femmes sont privées de leurs droits civiques et des possibilités de réaliser leur potentiel et leurs aspirations. Cela est incompatible avec un développement durable, qui ne peut être réalisé que si les femmes et les hommes vivent et travaillent ensemble dans un respect et une solidarité mutuels. Faciliter l'égalité d'accès des filles et des femmes aux soins de santé, à la nourriture et à l'éducation est le premier pas vers l'égalité des sexes. Il est essentiel également que la communauté internationale révisé les politiques, en particulier dans le domaine de l'emploi, qui limitent la capacité des femmes de décider elles-mêmes comment mieux concilier leurs engagements sur les plans formel et informel. Ne pas agir de la sorte risque de contraindre les femmes à réduire leur fécondité même lorsque cela n'est pas ce qu'elles souhaitent.

De nombreux enseignements peuvent être tirés de la crise démographique que connaît l'Europe à l'heure actuelle. Pas un seul État Membre de l'Union européenne à l'heure actuelle n'a le niveau de fécondité de 2,1 enfants nécessaire pour assurer le remplacement de la population⁵. De fait, les politiques sociales de l'Union européenne sont à présent axées sur la façon d'accroître la population afin de

⁴ Programme d'action de la CIPD, principes 9 et 11, mesure à prendre 5.9 (« Les gouvernements devraient formuler des politiques en faveur de la famille dans les domaines du logement, du travail, de la santé, de la sécurité sociale et de l'éducation en vue de créer un environnement propice à la famille »).

⁵ Voir de manière générale le Rapport démographique européen 2008.

maintenir la stabilité économique, sociale et politique⁶. La réduction des niveaux de fécondité conduit à une population active diminuée, une population vieillissante et, tôt ou tard, à l'instabilité et à une diminution de la croissance économique⁷. Cette situation fait courir des risques particuliers aux femmes qui représenteront la majorité de toute population vieillissante et qui seront la cible des politiques de fin de vie, qui en Europe se caractérisent déjà par une tendance à recourir à l'euthanasie⁸. Les politiques devraient viser à offrir plus de possibilités aux femmes afin qu'elles puissent choisir elles-mêmes leur voie au niveau du travail tant formel qu'informel.

Objectif 4

Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Le problème de la mortalité infantile peut être abordé en renforçant le système des soins de santé, en fournissant un soutien aux familles et en mettant en place des communautés. L'accès tant des mères que de leurs enfants aux soins de santé de base est un facteur déterminant des niveaux de mortalité infantile⁹. Lorsque les politiques détournent des ressources qui pourraient assurer l'accès aux soins de santé de base pour les affecter à un programme visant à réduire la fécondité, il n'est pas possible de satisfaire les besoins réels des femmes et des enfants. La créativité humaine est nécessaire pour trouver le meilleur moyen de garantir l'accès aux services de soins de santé de base, ce qui permettra de réduire le taux de mortalité infantile.

Objectif 5

Améliorer la santé maternelle

Comme pour l'objectif de la réduction de la mortalité infantile, l'accent de tout programme visant à améliorer la santé maternelle devrait être mis sur les soins prénatals, postnatals et d'urgence pour les femmes¹⁰. Trop souvent, les femmes, en particulier dans les pays en développement, ont un meilleur accès aux services visant à prévenir et interrompre leur grossesse que pour protéger leur santé durant la

⁶ Le deuxième Forum européen annuel sur la démographie à la Commission européenne les 24 et 25 novembre 2008; voir Rapport européen 2007 sur la démographie, résumé.

⁷ Joaquin Alumnina, Commissaire de l'Union européenne, allocution de clôture du deuxième Forum européen annuel sur la démographie, 25 novembre 2008 (« Les répercussions économiques du vieillissement de la population feront qu'il sera plus difficile de financer notre modèle social et de le maintenir pour les prochaines générations ... les conséquences du vieillissement dans l'Union européenne auront pour effet, à compter de 2040, de pratiquement diminuer de moitié le taux de croissance moyen qui a été de 2,5 % ces dernières années »); Rapport européen 2007 sur la démographie, résumé, p. 8 (« Les changements démographiques limiteront progressivement les possibilités futures de croissance de l'emploi » ... « Les prévisions montrent qu'avec la contraction de l'emploi et la productivité devenue seule source de future croissance économique, le taux moyen annuel de croissance potentielle du PIB dans l'UE-25 va tomber de 2,4 %, niveau entre 2004 et 2010, à seulement 1,2 % entre 2031 et 2050 »).

⁸ Les Pays-Bas et la Belgique ont légalisé l'euthanasie. En Suisse, le suicide assisté est légal. Aux Pays-Bas, 25 % des médecins ont admis avoir aidé des patients à mourir sans une demande manifeste de leur part.

⁹ Plan d'action Un monde digne des enfants, par. 35 et 36.

¹⁰ Plan d'action Un monde digne des enfants, al. 6 du paragraphe 37 (« Une attention particulière doit être accordée aux soins prénatals et postnatals, aux soins obstétricaux essentiels et aux soins aux nouveau-nés, en particulier dans les régions dépourvues de services »).

grossesse et l'accouchement¹¹. Cette situation reflète un manque de respect total pour les femmes et est inacceptable.

Objectif 6

Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Les éléments clefs pour réduire la propagation du VIH/sida sont l'information et l'éducation, les possibilités d'emploi, des modes de vie sains, l'accès aux tests, aux traitements et à la prévention de la transmission de la mère à l'enfant. Afin de lutter contre la pauvreté, un des principaux facteurs de la propagation du VIH/sida, il est nécessaire de mettre en place des infrastructures, de créer des emplois, de fournir des soins palliatifs et d'offrir des possibilités aux personnes pour qu'elles puissent utiliser leur créativité à des postes au niveau des pouvoirs publics et de la société civile.

Objectif 7

Préserver l'environnement

Nous accordons beaucoup d'importance à notre milieu naturel, qui est une source de bien-être physique et de beauté incommensurable dont il faut prendre soin avec sagesse et qu'il faut savourer avec modération¹². Satisfaire en temps voulu les besoins fondamentaux des populations concernant le logement, l'énergie, l'eau, l'assainissement et l'alimentation est essentiel pour prévenir la dégradation de l'environnement et inverser cette tendance dont nous sommes les témoins aujourd'hui; toute crise environnementale est liée à une crise humaine. La créativité humaine est l'élément moteur derrière les politiques qui préserveront l'environnement pour les générations futures. De nouvelles idées sur les moyens de canaliser l'énergie et de mettre au point des façons de procéder qui soient respectueuses de l'environnement voient le jour parmi les populations, ces êtres humains qui sont l'objet même du développement durable¹³.

Conclusions sur le partenariat mondial pour le développement

Un développement axé sur la personne humaine reconnaît que les êtres humains ont une dignité ou valeur inhérente qui ne dépend pas d'un moment, lieu ou place dans la société. La liberté qui s'attache à la dignité humaine ne peut pas être compromise pour des objectifs économiques, quelle que soit la valeur de ceux-ci. Les êtres humains sont les objets du développement durable et de la prospérité économique et toutes les politiques de population et de développement doivent s'articuler autour de ce principe. Nous invitons les personnes à tous les niveaux de la société à tirer parti de leur créativité, de leurs compétences et de leurs ressources pour créer l'environnement nécessaire à un développement authentique.

¹¹ D' R. L. Walley, FRCS, FRCOG, MPH, discours devant le Sous-Comité sur l'Afrique et la santé mondiale de la Commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, 13 mars 2008 (disponible à l'adresse suivante : <http://www.matercare.org/DrWalleyUSHouse.asp>).

¹² Déclaration de la World Youth Alliance sur la gestion responsable.

¹³ Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, principe 1.